

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de
la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming / Il se peut que certaines
pages blanches ajoutées lors d'une restauration
apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était
possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material /
Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image / Les pages
totalement ou partiellement obscurcies par un
feuillelet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées
à nouveau de façon à obtenir la meilleure
image possible.
- Opposing pages with varying colouration or
discolourations are filmed twice to ensure the
best possible image / Les pages s'opposant
ayant des colorations variables ou des décolorations
sont filmées deux fois afin d'obtenir la
meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/

Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X
	12X		16X		20X		24X		28X		32X
							✓				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

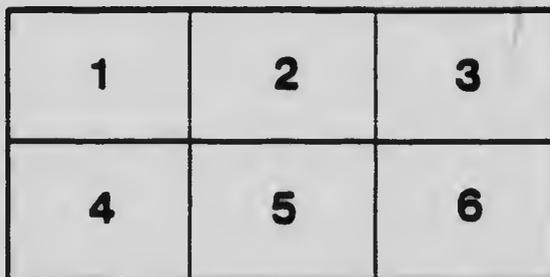
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagram illustrates the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

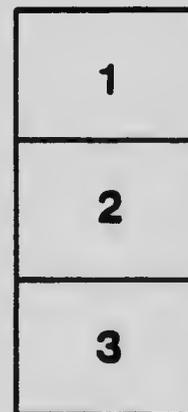
Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, se on le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



2.8

3.2

3.6

4.0

2.5

2.2

2.0

1.8

1.6



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

B. C.

Union Expérimentale

des Agriculteurs

de Québec

Bte

52

Patron : Honorable J.-E. Caron, Ministre de l'Agriculture, Québec ;

Président Honoraire : Honorable J. Décarie, Secrétaire-Provincial ;

Vice-Président Honoraire : G.-A. Gigault Ecr., Sous-Ministre de l'Agriculture ;

2e Vice-Président Honoraire : I.-J.-A. Marsan Ecr., Directeur Scientifique de l'Institut d'Oka.



EXECUTIF

Président : G. Reynaud Ecr., Professeur à l'Institut Agricole d'Oka ;

O.-E. Dallaire Ecr., Directeur de l'Ecole Provinciale de Laiterie, St-Hyacinthe ;

Très Révérend Père Dom Antoine, Abbé d'Oka ;

Révérend M. G. Dauth, Ptre, Chan., Vice-Recteur de l'Université Laval ; Montréal ;

H. Nagant Ecr., Directeur du *Journal d'Agriculture*, Québec ;

Secrétaire : Frère M.-Liguori, Institut Agricole d'Oka, La Trappe, P. Q.

SIÈGE SOCIAL :

Institut Agricole d'Oka,

La Trappe, Qué., Canada.

B. C.

1911

12

PC

CCPD

UNION EXPÉRIMENTALE

des

AGRICULTEURS DE QUÉBEC

— 2 —

LA TRAPPE, avril, 1911.

Cher concitoyen,

Nous avons l'honneur de vous présenter le premier rapport général de « L'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec », depuis sa fondation jusqu'au 31 décembre 1910.

A peine naissante, puisqu'elle ne date que du mois de juillet 1909, notre société a déjà pris une importance considérable et entrevoit le jour où elle figurera avec autant d'honneur et de succès que son aînée de la province-sœur d'Ontario.

Fondée dans le but de promouvoir les intérêts agricoles de notre province et de contribuer par là au progrès national, « L'Union Expérimentale » fait appel à votre patriotisme ; elle sollicite votre concours et vous invite respectueusement à coopérer avec ses directeurs à l'œuvre qu'elle a inaugurée et entend poursuivre avec un zèle infatigable.

En vous présentant ce rapport « L'Union Expérimentale » désire vous intéresser à ses travaux, convaincue que vous en reconnaissez la portée utilitaire et que vous voudrez bien associer vos efforts aux siens pour le plus grand bien de toutes les classes de la société, sans exception.

En conséquence, elle compte avec confiance sur votre précieux patronage, espérant que vous contribuerez généreusement à agrandir le cadre de ses membres, et à développer le champ déjà vaste de ses bienfaisantes opérations.

L'UNION EXPÉRIMENTALE DES AGRICULTEURS DE QUÉBEC.

L'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec

HISTORIQUE

Premières démarches

Au cours du printemps de 1909, sur les instances de personnages officiels et autres s'intéressant au développement de l'agriculture dans la Province, et après en avoir conféré avec le ministre de l'Agriculture du temps, l'Honorable Jérémie Décarie, qui accueillit favorablement le projet, un comité provisoire, formé de M. le Chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, du professeur G. Reynaud, et du Révérend Frère Liguori, de l'Institut Agricole d'Oka, se chargea de faire les premières démarches en vue d'organiser une société coopérative devant porter le nom d'*"Union Expérimentale de Québec"*, (1) et dont le but est défini dans une circulaire jointe à la lettre suivante, qui fut envoyée à diverses personnes, et en particulier aux têtes dirigeantes du mouvement et de l'enseignement agricoles dans la Province de Québec.

(1) Ce nom fut dans la suite changé en celui d'*"Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec."*

•

Institut Agricole d'Oka, La Trappe,

Avril

Cher Monsieur,

Les provinces-sœurs et les divers groupes ethniques du Dominion organisent rapidement leur agriculture et en feront bientôt une puissance de premier ordre qui retiendra au sol le peuple rural et y fera même accourir des contingents de la population urbaine.

Les avantages remarquables qu'offrent à l'heure actuelle nos ressources agricoles ont même fortement attiré l'attention de nos pratiques voisins d'au-delà de la frontière ; témoin la migration déjà assez considérable des ouvriers américains vers les plaines de l'Ouest Canadien.

Déjà l'agriculture n'est plus considérée comme un métier de pis aller, que les individus exercent quand ils ne savent faire autre chose ; comme une occupation où les bras, le gros travail manuel jouent toujours le rôle principal...

Mieux que jamais on comprend que les facultés intellectuelles, l'instruction et le savoir techniques doivent diriger guider les opérations manuelles.

Plus que jamais aussi les travailleurs de la glèbe, des divers groupes ethniques de la Puissance, sont convaincus de cette vérité ; convaincus de la dignité de leur profession, qu'ils estiment à l'égal de celle dites "libérales".

Aussi les têtes dirigeantes s'apprentent à organiser puissamment l'agriculture dans toutes ses branches ; à l'instruire et à lui infuser le sentiment de sa dignité, de sa force et de son importance économique et sociale.

Grâce à des associations coopératives et à des sociétés d'instruction mutuelle, les agriculteurs de toutes catégories sont

tenus en relations constantes et ont ainsi raison d'obstacles de diverses natures, que les individus agissant isolément ne sauraient vaincre, mais qui ne peuvent résister à l'effort commun, surtout à l'effort organisé et systématisé.

Ce que d'autres font nous pouvons le faire.

Et nous ne devons pas rester en arrière...

Il faut que nos compatriotes, même ceux des points les plus reculés de la Province, attachent la même importance à la noble profession d'agriculteur, et prennent les moyens de relever encore et de faire progresser toujours notre agriculture, de manière à ce qu'elle puisse subir avec avantage la concurrence sérieuse que l'on pourrait éventuellement lui faire, et sur le marché local et sur le marché étranger ; de manière aussi à conserver intégral, prospère et toujours bien peuplé, le sol que nos ancêtres nous ont légué, et pour la possession duquel des générations ont si longtemps et si vaillamment combattu.

Il ne s'agit plus ici de luttes offensives, ni même défensives, contre qui que ce soit. Il s'agit simplement de tirer tout le parti possible du sol que nous possédons, de faire valoir l'énergie et l'intelligence bien connues de notre peuple agriculteur ; il s'agit d'instruire ce dernier, et de lui fournir les moyens de subir avantageusement la concurrence que l'on pourrait nous créer, sans même l'ombre d'une intention hostile. Il s'agit, en somme, de se rappeler que l'on recule quand on reste stationnaire et que les autres avancent ; il s'agit, pour nous, d'avancer aussi rapidement que qui que ce soit.

C'est pourquoi nous avons cru devoir nous adresser aux têtes dirigeantes de l'agriculture bas-canadienne pour organiser le plus tôt possible une association agricole. "L'Union Expérimentale (des Agriculteurs) de Québec", qui embrassera toutes les industries agricoles développera chez nos compatriotes agriculteurs l'esprit de coopération, créera entre eux des liens plus solides et des relations plus suivies, et leur fournira les moyens de s'instruire et de se protéger mutuellement.

L'Union aura son siège principal dans la paroisse de l'Annonciation, (Oka), et sera organisée en vertu de la "Loi Concernant les Sociétés Coopératives Agricoles, Chap. 28, 3, Edouard VII.

Les actions sont de \$10.00 payables en dix versements annuels de \$1.00 ; et la responsabilité de chacun des membres est limitée au montant des actions qu'il possède.

Votre tout dévoué,

(Signé) Fr. M. LIGUORI,

Secrétaire du Comité Provisoire,
Institut Agricole d'Oka,
La Trappe, P. Q.

But de l' " Union "

(a) Instruction mutuelle de ses membres, sous une direction compétente. Cette instruction s'acquerrait au moyen de conférences et d'expériences locales, (ces dernières dirigées par des instructeurs qualifiés) ; de rapports annuels et de brochures spéciales pour chaque industrie, tout comme la chose se pratique par l'Union Expérimentale d'Ontario.

(b) Faire bénéficier tous les membres, au moyen de la publicité, des observations et expériences que chaque individu ou chaque groupe aurait pu faire isolément.

(c) Développer chez nos concitoyens agriculteurs l'esprit d'association et de coopération, et mettre cet esprit en pratique dans toutes les branches de l'Agriculture.

(d) Aider les cultivateurs à s'associer, à former des sociétés coopératives et d'instruction mutuelle dans le but d'exploiter d'une façon plus rémunératrice nos ressources agricoles, et aussi pour favoriser la vente de leurs produits et l'achat du matériel de la ferme à des conditions moins onéreuses.

(e) Favoriser le développement des industries agricoles déjà existantes et en créer de nouvelles, afin d'attacher au sol le plus grand nombre de citoyens possible.

(f) Démontrer que les intérêts de la population urbaine et ceux de la population rurale sont communs, et que le progrès et le bien-être de l'une signifient le progrès et le bien-être de l'autre, dans les mêmes proportions.

(g) Faire progresser l'agriculture, en procurant aux agriculteurs le savoir technique qui leur permettra de produire, à un prix de revient minimum, des denrées de qualité telle qu'elles puissent obtenir les plus hauts prix sur tous les marchés ouverts à nos produits.

(h) Répandre l'instruction agricole dans nos campagnes ; favoriser l'enseignement de l'agriculture dans toutes les écoles primaires, dans les institutions d'enseignement secondaire et même d'enseignement supérieur ; imprégner, enfin, l'enseignement à tous ses degrés de connaissances agricoles, afin de bien convaincre le peuple que la prospérité et l'avenir de notre race sont intimement liés à la prospérité de nos industries agricoles.

(i) Diriger les efforts de chacun vers un même but : le bien commun. Pour atteindre ce but s'appliquer à répandre partout autour de nous cette notion très simple et très vraie que "La vie rurale procure le véritable bien-être."

Organisation définitive

Le projet esquissé par les deux documents qui précèdent, fut partout favorablement accueilli, en particulier par les conférenciers et le monde agricole officiels, et tout spécialement par MM. les Missionnaires Agricoles, qui, lors de leur convention du 14 juillet 1909, à l'Institut Agricole d'Oka, voulurent bien consacrer toute une séance à l'étude du projet, lequel fut exposé par M. O. E. Dallaire, le Frère Liguori, M. le Chanoine G. Dauth, et discuté par MM. les Missionnaires, aussi par MM. J.-C. Chapais, Dr Grignon, et autres.

Le projet ayant été accepté à l'unanimité, on organisa aussitôt un bureau provisoire composé de M. le Chanoine Dauth, MM. O.-E. Dallaire, G. Reynaud et du Frère Liguori,—Président : O.-E. Dallaire ; Secrétaire : Frère Liguori.

Séance tenant les vingt-cinq membres requis par la loi signèrent les pièces voulues pour la demande officielle de reconnaissance légale auprès du gouvernement, (Formule A).

Une lettre du ministère de l'Agriculture, en date du 27 juillet, annonce que l'Honorable Ministre, M. J. Décarie, approuve la formation de l'"Union Expérimentale".

Une assemblée générale des membres fut alors convoquée et tenue au bureau de la Société le 26 août, aux fins d'organiser

définitivement le bureau de direction, d'élire divers officiers et d'élaborer le programme à suivre.

Les élections donnent le résultat suivant :

Président.—G. Reynaud, professeur de culture fruitière et d'arboriculture à l'Institut Agricole d'Oka ;

Vice-président.—O.-E. Dallaire, Ecr., directeur de l'Ecole Provinciale de Laiterie, de St-Hyacinthe ;

Autres directeurs.—Le Très Révérend Père Dom Antoine ; abbé de La Trappe d'Oka ; M. le Chanoine G. Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, Montréal ; et M. H. Nagant, du "Journal d'Agriculture", Québec.

Secrétaire.—Révérend Frère Liguori, de l'Institut Agricole d'Oka.

M. G. Reynaud, le nouveau président, invite les directeurs présents à instituer des commissions embrassant les principales branches de la science et de la pratique agricoles, en vue, dit-il, "de partager, de sectionner le travail que l'Union" est appelée à faire".

Les vues du président ayant reçu l'approbation unanime des directeurs, on organise immédiatement quatorze commissions.

A savoir :

- I Enseignement.
- II Industrie Laitière.
- III Horticulture.
- IV Agronomie.
- V Voirie et génie rural.
- VI Apiculture.
- VII Sylviculture.
- VIII Entomologie et Biologie.
- IX Aviculture.
- X Elevage.
- XI Publicité.

- XII Statistiques agricoles.
- XIII Sciences naturelles appliquées à l'agriculture.
- XIV Economie rurale et coopération agricole.

Commissions

Le secrétaire est ensuite chargé de demander respectueusement aux spécialistes dont les noms suivent de vouloir bien accepter la charge de commissaire, dans l'ordre suivant :

I.—Enseignement :

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| Bélangier, M. le chanoine P. J. | Edouard, Rév. Père, O. C. R. |
| Bruère, Hon. de la | Hudon, Rév. M. P. |
| Chapais, J. C. | Gauthier, M. le chanoine G. |
| (Rapporteur) | Nagant, H. |
| Dallaire, O. E. | Richard, Rév. J. |
| Dauth, M. le chanoine G. | Rouleau, Mgr Th. G. |
| Dubois, Rév. N. | |

II.—Publicité :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| Auclair, Rév. Elie, | Lindsay, P. H., |
| "Revue Canadienne". | "La Presse". |
| Bernard, G., | Magnan, H., |
| "Star" | "L'Action Sociale". |
| Chapais, Hon. T. | Nagant, H., |
| Charest, Rév. V. | "Journal d'Agriculture". |
| Denault, A., | Voyer, Pierre, |
| "Le Colon". | "La Revue Populaire". |
| Liguori, Rév. Frère, | Wilson, Bruno, |
| (Rapporteur) | "La Patrie". |
| Lindsay, Rév. M., | |
| "La Nouvelle-France". | |

III.—Industrie Laitière :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| Antoine, Très Rév. Dom. | Dallaire, A. |
| Chapais, J. C. | Leclaire, J. D. |
| Dallaire, O. E. | Villeneuve, Rév. V. |

IV.—Horticulture et Culture Fruitière :

Bazinet, Rév. A.	Huard, Rév. V.
Boutet, Charles	Légaré, C.
Bolduc, G.	Reynaud, G.
Bouffard, Rév. J. N.	(Rapporteur)
Chapais, J. C.	Roy, Rév. M.
Dimitriou, G.	Roy, S.
Dubord, Hon. C.	(Rapporteur)
Dupuis, A.	Verreau, A.

V.—Agronomie :

Antoine, Très Rév. Dom.	Plante, M.
Beauchamp, B.	Renaud, F.
Bélangier, M. le chanoine P. J.	Richard, Rév. N.
Dimitriou, G.	(Rapporteur)
Marsan, I. J. A.	
(Rapporteur)	

VI.—Voirie, Génie rural :

Camirand, Docteur.	Henry, Gabriel,
Castonguay, J. N.	(Rapporteur)
Dimitriou, G.	Marsan, I. J. A.
	Plante, Emile

VII.—Apiculture :

Antoine, Très Rév. Dom	Dupuis, Luc
Comiré, A. O.	Lemieux, Docteur
(Rapporteur)	Péloquin, C.

VIII.—Sylviculture :

Chapais, J. C.	Marcoux, Rév. M.
Caron, Rév. J. N.	Marsan, I. J. A.
David, Rév. Père	Piché, G. C.
Dimitrion, G.	(Rapporteur)
Lafamme, Mgr J. C. K.	Plante, M.
Lavoie, Rév. M.	Reynaud, G.
Lefebvre, Rév. D.	

IX.—Entomologie et Biologie :

Bernier, Docteur	Professeur de sciences,
Chapais, J. C.	Collège Ste-Croix.
Choquette, M. le chanoine C. P.	Reynaud, G.
Dimitriou, G.	Tourchot, L.
Ducharme, Rév. G.	Victorin, Rév. Frère
Huard, Rév. V. (Rapporteur)	

X.—Aviculture :

Belzile, L. de G. (Rapporteur)	Liguori, Rév. Frère, (Rapporteur).
Gaulin, J. A. (Rapporteur).	Martin, M. le chanoine W. C.
	Bertrand, J. T.
	Wilfrid, Rév. Frère.

XI.—Elevage :

Couture, Docteur J. A.	Grignon, Docteur W. (Rapporteur).
Daubigny, Docteur F.	Isidore, Rév. Frère
Dauth, Docteur A.	Lavallée, Louis
Denis, A.	

XII.—Sciences Naturelles appliquées à l'agriculture :

Dimitriou, G. (Rapporteur).	Marsan, I. J. A.
Huard, Rév. V.	Nagant, H.
	Tourchot, L.

XIII.—Economie rurale et Coopération agricole :

Dallaire, O. E.	Dimitriou, G.
Dauth, Docteur A. (Rapporteur).	Grignon, Docteur W.
Desjardins, A.	Liguori, Rév. Frère

XIV.—Statistiques Agricoles :

Dimitriou, G.

La plupart de ces Messieurs répondirent favorablement à l'appel, assurant la société de leur plus chaude sympathie.

Concours du Gouvernement

Jusqu'au 1er décembre 1909, la société subit seule les frais onéreux d'organisation et de propagande. Elle fit même fonctionner gratuitement pour ses membres un bureau de renseignements agricoles.

Ajoutons toutefois que L'UNION est redevable du service de ce bureau à la générosité du Très Révérend Père Dom Antoine, abbé d'Oka, qui mit gratuitement le local, l'ameublement et aussi le temps entier de l'un de ses professeurs à la disposition de la société.

Le 17 du même mois le secrétaire reçut du Sous-Ministre de l'Agriculture une lettre dont nous extrayons ce qui suit :

“ Votre demande d'une subvention en faveur de l'“Union Expérimentale de Québec” a été soumise à l'Honorable “Ministre de l'Agriculture, et il me charge de vous dire qu'il “accorde à cette association une subvention de deux mille cinq cents dollars.
“
“
“ Elle, (la société), devra s'efforcer de “recruter des membres et d'exercer son action dans les différentes parties de la Province. Elle voudra bien inviter les “professeurs et officiers de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Poëtière à faire partie de cette association. La société “devra, chaque année, faire un rapport de ses opérations et “de l'emploi de sa subvention.”

Entrepôt Frigorifique

Le premier soin de la société, après entente avec l'honorable Ministre, fut d'assurer la construction d'un entrepôt fri-

gorifique destiné à la conservation des fruits et en particulier des pommes. Des tentatives pour placer ailleurs cet entrepôt échouèrent, et on décida de le construire à Oka même car les circonstances rendaient moins dispendieuse et plus sûre l'expérience du genre.

Le bâtiment a été immédiatement construit et ne coûta que \$1,500 avec la glacière. Il est la propriété de "L'Union".

L'enquête faite par M. le Sous-Ministre de l'Agriculture dans les régions fruitières des Etats-Unis, le voyage d'étude du président, M. Reynaud, à travers Ontario, dans le but d'étudier le fonctionnement des sociétés coopératives et en particulier de l'Union Expérimentale de la province-soeur (qui compte déjà plus de trente années d'existence), n'ont pas contribué à décider la société de tenter l'entreprise de l'établissement de cet entrepôt frigorifique, particulièrement destiné à la conservation des fruits, et qui servirait de modèle à ceux des cultivateurs groupés en associations ne sauraient manquer de construire à l'avenir, si le succès de l'expérience est constaté. Cela leur permettrait de conserver leurs fruits jusqu'en hiver, jusqu'au printemps même, et d'en obtenir les prix élevés qu'ils offrent alors le commerce.

Nous avons lieu d'espérer que bientôt les cultivateurs de cette province sauront aussi se prévaloir de la loi concernant les sociétés coopératives, et de l'exemple donné par "L'Union" pour retenir chez eux le plus clair des profits de leurs verges au lieu de vendre leurs fruits hâtivement et à vil prix à l'étranger, comme la chose se pratique encore trop souvent, au détriment du consommateur comme du producteur.

Résultat encourageant

L'entrepôt de "L'Union" était à peine construit que déjà les bons effets s'en faisaient sentir, et la population avoisinante était à même d'en tirer profit.

Ainsi, dès l'été de 1910, plusieurs cultivateurs du voisinage avaient retenu de l'espace dans le magasin froid ; et à l'au-

tomme ils ont refusé de vendre leurs fruits aux prix qu'ils en obtenaient habituellement. Les acheteurs n'ont pas été lents à comprendre que les cultivateurs comptaient sur l'entrepôt pour attendre patiemment la hausse du printemps, et ils ont immédiatement élevé les prix.

Tentés par ces hauts prix inaccoutumés, les cultivateurs ont vendu tout de suite. Cette hausse était déjà un effet de la nouvelle installation. Mais l'effet sera encore meilleur quand, au printemps, les cultivateurs apprendront à quels prix auront été vendus les produits hivernés dans le magasin.

Ces prix les tenteront, et ils prendront leurs précautions pour avoir moins besoin d'argent à l'automne, puis confieront leurs fruits à l'entrepôt coopératif.

En tout ceci, il ne faut pas oublier que le consommateur ne perd rien ; qu'il gagne plutôt à cette hausse des prix à la ferme même.

Grâce, en effet, à ce système, les frais des intermédiaires entre le producteur et le consommateur sont pour la plupart supprimés.

Primes d'encouragement

L'un des premiers soins de la société fut aussi de s'enquérir de l'état des diverses industries de la ferme et d'accorder une large part de sa sollicitude à celles qui lui paraissaient les plus négligées, ou qui étaient encore inconnues dans plusieurs régions de la Province.

C'est pourquoi, dès la première année de son existence, dans le but de développer certaines industries qui périllicitaient et de provoquer un mouvement initial destiné à en créer d'autres, elle a affecté une généreuse proportion de ses revenus à la distribution de primes d'encouragement.

A ce propos nous désirons attirer l'attention des intéressés sur les faits suivants.

1o. Seuls les membres actionnaires, et les membres affiliés de "*L'Union*", peuvent gagner ces primes.

20. Avant de commencer les travaux réglementaires pour l'obtention de la prime, le concurrent doit informer la société de son intention de concourir, et aussi solder toutes ses redevances.

30. Le montant que la société peut affecter aux primes étant nécessairement limité, elle est forcée d'en restreindre le nombre, et aussi de ne les accorder que dans les régions où l'industrie qui fait l'objet de la prime est en souffrance, ou au moins a besoin d'encouragement.

Ainsi la société n'ira pas offrir des primes pour plantation de pommiers ou de pruniers dans un district où la culture de ces arbres est déjà prospère.

De même elle ne saurait accorder, par exemple, de nouvelles primes pour poulaillers modernes dans une paroisse où (grâce au travail de la société, comme le cas est déjà présenté) on en compterait déjà une vingtaine.

Tout le monde le comprendra : il n'est que raisonnable que l'année suivante les primes soient affectées à des régions où le système préconisé est encore inconnu.

40. A cause des frais considérables d'instruction, de direction et même d'inspection sur place, la société se réserve également le droit de n'accorder les primes que dans les localités où elle comptera des groupes de membres.

50. La liste des primes à gagner est révisée tous les ans, publiée dans le "Journal d'Agriculture" et fournie à la presse quotidienne.

Les rapports compilés, analysés et comparés de ces expériences fourniront à la société et à ses diverses commissions, partant à l'agriculture en général, une foule de renseignements précieux dont on pourra déduire des conclusions aussi sûres qu'instructives.

PRIMES DE 1910

Ci-suit la liste des primes offertes en 1910.

Agronomie

DRAINAGE EN TUYAUX.—Pas moins de *deux arpents* de superficie, ou toute autre étendue représentant, dans chaque cas, une conduite totale de pas moins de 10 arpents linéaires.—Primes de \$15.00 chacune.

(Inspection obligatoire au cours de l'exécution)

MAUVAISES HERBES.—Destruction, au sulfate de fer, de la moutarde et autres herbes analogues, dans les champs de céréales. Superficie : pas moins de 2 arpents. Parcelles infestées laissées à côté des surfaces traitées, pour comparaison.—Surface à traiter susceptibles d'être inspectées avant traitement, et après avis donné par l'expérimentateur.—Primes de \$5.00.

DESTRUCTION DE LA MARGUERITE ET DU CHIEN-DENT.—Pas moins de *deux arpents*, méthodes facultatives : Primes payables après destruction complète.—Primes de \$10.00.

Horticulture

TOMATES.—Mise en conserve, coopérative ou domestique, des tomates, d'après conditions posées par l'inspecteur choisi. Primes \$40.00, \$30.00, \$20.00, \$10.00.

Arboriculture

PLANTATION d'arbres forestiers pour reboisement. Pas moins de 50 arbres.—Primes \$10.00, \$8.00, \$6.00, \$4.00.

Plantation de 50 pommiers (25 pruniers pourront compter dans le bas St-Laurent et 25 poiriers dans les autres districts), arbres sujets à approbation. Expériences nécessairement dans les régions où la culture fruitière et le reboisement sont le moins pratiqués.—Primes \$10.00, \$8.00, \$4.00.

Elevage et industrie Laitière, etc.

VENTILATION DES ETABLES d'après un système approuvé.—Primes de \$5.00.

FOURRAGES VERTS.—Mélanges et conditions de culture déterminées par la direction. Pas moins d'un arpent, et pour un troupeau de pas moins de dix vaches laitières ; et pas moins d'un dixième d'arpent par vache pour les troupeaux de plus de 10 vaches laitières.—Primes : \$5.00, \$4.00, \$3.00, \$2.00, \$1.00.

LUZERNE.—Essai fructueux de culture. Pas moins d'un arpent.—Primes de \$5.00.

Aviculture

CONSTRUCTION de poulaillers économiques et froids, dans les régions où ils sont encore inconnus.

Primes de \$5.00 pour poulailler de 20 à 25 poules. 10 x 12 pieds)
" de \$10.00 " " de 40 à 50 " (15 x 15 pieds)

Engraissement méthodique des poulets à l'automne. (Pas moins de 24 poulets) d'après méthodes approuvées.—Primes de \$2.00 et de \$4.00.

Apiculture

EXPERIENCES RELATIVES A LA DESTRUCTION de la loque.—Primes \$8.00, \$6.00, \$4.00 et \$2.00.

Essai d'hivernage en plein air au moyen des grandes ruches Dadant.—Primes \$6.00, \$5.00 et \$4.00.

Bons chemins

CONSTRUCTION et usage, dans des conditions déterminées, de niveleuses à chemins dites "*Split Log Drag*".

Distribution gratuite

La plupart des primes ci-dessus seront maintenues en 1911, et quelques-unes y seront ajoutées.

Fin d'avril et commencement de mai, "L'Union" enverra gratuitement, par la poste, aux membres qui en feront la demande, 25 griffes d'asperges, de la célèbre variété "Rose hâtive d'Argenteuil".

1 échantillon de navette ($\frac{1}{2}$ livre).

1 " de luzerne (1 livre).

1 échantillon de graine de soleil gé. et de Russie ($\frac{1}{2}$ livre).

1 échantillon de gesse des bois.

1 " de topinambour (environ 4 livres).

CONDITIONS de la distribution gratuite :—Le membre devra

10.—Etre en règle avec l'administration.

20.—Faire rapport, sur le blanc fourni par "L'Union", du résultat obtenu par les cultures.

"L'Union" n'a pas encore fini ses expériences relatives au topinambour et à la gesse des bois, mais elle est convaincue que l'asperge et la navette peuvent être cultivées avec avantage partout, et la luzerne dans beaucoup de régions de la province, pourvu que l'on sache mettre un peu de discrétion dans le choix du terrain et dans la culture.

"L'Union" fait aussi faire des expériences en vue de combattre, au moyen de la *formaline*, la carie des grains et la gale des pommes de terre.

Les membres et les autres personnes qui désireraient de plus grandes quantités de griffes d'asperges et de graines de soleil peuvent s'en procurer au bureau de la société à un prix nominal : deux sous la griffe d'asperge et douze sous la livre de soleil,—par la poste.

Topinambour, variété rose, ou variété blanche, \$1.00 le panier.

Nous préférons la variété rose. Elle est plus grosse.

"L'Union" distribuera aussi entr'autres choses, pour que ses membres en fassent l'essai, un bec d'arrosoir moins dispendieux que la pomme ordinaire des arrosoirs actuels, et qui lui paraît supérieur, sous certains rapports au moins.

Résultats de première année

Grâce aux conférences et aux instructions données sur place par ses officiers et conférenciers, grâce à ses primes, à ses bulletins avicoles, grâce surtout au soin qu'il a apporté à

tenir constamment devant le public, par tous les moyens possibles, la question avicole, "L'Union" a le plaisir, depuis sa fondation, de voir se développer notablement cette industrie. Elle a raison d'espérer que, pour peu qu'elle continue l'active propagande commencée, l'élevage des oiseaux de basse-cour deviendra bientôt une des branches importantes dans l'exploitation de la ferme, comme une source de revenus pour une foule de villagcois, petits propriétaires ou locataires.

Elle a aussi fait une campagne active en vue d'obtenir plus d'air pur dans les bâtiments de ferme, et en particulier dans les étables, les écuries et les poulaillers.

Elle a aussi fait donner des conférences destinées à renseigner les groupes de cultivateurs désireux d'organiser des fabriques locales de conserves de fruits et de légumes, et plus spécialement de tomates.

Cette année elle distribuera encore à ses membres—gratuitement ou en retour d'une rémunération nominale—des plants d'asperges et autres légumes ou fruits susceptibles de réussir dans la Province.

La question de l'engraissement du porc au pâturage au moyen de topinambour est depuis l'an dernier à l'étude, et en cours d'expérimentation.

Plusieurs autres questions d'actualité sont aussi à l'étude et les conclusions seront rendues publiques dès que le moment sera trouvé opportun.

Service de renseignement par correspondance

Se rendant aux sollicitations pressantes d'une foule de cultivateurs de la Province, de groupes d'agriculteurs de langue française des provinces-soeurs, et même de la Nouvelle-Angleterre, les directeurs, avec le bienveillant concours des professeurs de l'Institut Agricole d'Oka, ont cru devoir organiser, au

siège même de la société, un service de renseignements agricoles par correspondance.

Ce service a occasionné et occasionne encore beaucoup de travail, de recherches, de consultations et de frais postaux.

On voudra bien noter, toutefois, que seuls les membres actionnaires et les membres affiliés ont droit à ce service.

Jusqu'ici cependant nous ne l'avons refusé à personne, et en douze mois le secrétariat a répondu à plus d'un millier de lettres demandant des renseignements divers ; sans compter la littérature agricole qui a été expédiée, sous forme de bulletins, etc., du bureau de "L'Union".

Aussi on a dû adjoindre au secrétaire-correspondant un assistant et un sténographe.

Mais les demandes de renseignements sont toujours si nombreuses, et le public est toujours si avide d'informations précises, que la société songe déjà à publier un bulletin périodique—hebdomadaire si ses fonds le lui permettent—par l'entremise duquel ses officiers pourront répondre aux questions qui peuvent être traitées publiquement.

Mais pour défrayer le coût de cette publication, elle compte sur le concours moral et pécuniaire du public, non seulement de la campagne, mais aussi des villes.

Il est logique, en effet, que le citadin aide aussi de ses deniers, en s'y abonnant, le périodique que se propose de publier "L'Union", puisque la raison d'être et le but de cette publication seraient le développement de l'agriculture, l'accroissement et l'amélioration des produits de la ferme : deux choses qui contribueront à abaisser le coût de la vie en ville.

Conférences

"L'Union" a cru devoir introduire dans les conférences qu'elle fait donner, des leçons de choses et des démonstrations pratiques.

Ce genre d'enseignement est bien vu et très apprécié du public.

Deux étudiants de l'I. A. O., MM. Rousseau et Blanchard, ont eu occasion, au cours d'une demi-douzaine de conférences, de faire ainsi de l'enseignement populaire au moyen de démonstrations pratiques ; et depuis, les deux jeunes conférenciers ont dû répondre à plusieurs invitations à répéter leurs leçons de choses sur telle ou telle industrie.

Le secrétaire a fait lui-même une tournée de conférences et d'inspections dans les comtés de Québec, Lotbinière, Mégantic, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, et Rimouski, et a donné à ces travaux plus de trois mois de son temps.

Publicité

La direction de la société est heureuse d'avoir ici l'occasion de témoigner sa reconnaissance au "*Journal d'Agriculture*" et à la presse quotidienne pour l'hospitalité accordée à la littérature de propagande et d'enseignement populaire de "L'Union".

Outre cette publicité "L'Union" a préparé et fait distribuer 8,000 exemplaires de deux brochures d'enseignement ; plus 4,000 exemplaires de deux autres ouvrages moins considérables.

Il reste encore, de ces publications, un certain nombre d'exemplaires de la brochure avicole intitulée "Trois conférences". On peut s'en procurer gratuitement au Département de l'Agriculture, à Québec, ou aux bureaux de "L'Union".

On trouvera aussi aux mêmes endroits les "Tableaux d'honneur" publiés par "L'Union".

Un traité complet de l'élevage du mouton et de l'exploitation de ses produits—industrie assez négligée—est actuellement en préparation.

Expériences

Les membres s'en sont tenus, l'année dernière, surtout aux expériences relatives à l'aviculture.

“L'Union” ayant constaté le pitoyable état de notre industrie avicole, et le désir du cultivateur d'améliorer son élevage des oiseaux de basse-cour, s'est appliquée à aider de toutes ses forces les bonnes volontés désireuses de faire un effort dans le sens du progrès.

Aussi, elle peut se flatter de n'avoir pas peu contribué au mouvement désormais bien lancé dans la Province de Québec vers l'adoption de méthodes avicoles modernes et rémunératrices.

La société a prêté un concours efficace à une maison de Montréal, Gunn, Langlois & Cie, qui a entrepris à travers la province une campagne d'éducation avicole dont les bons effets se font déjà sentir.

Actuellement, un certain nombre de membres se préparent à gagner les primes relatives à la ventilation des bâtiments de ferme, à la confection et à l'entretien de chemins ruraux et des chemins de ferme, au moyen de la niveleuse préconisée par “L'Union”.

Plusieurs cultivateurs ont manifesté le désir de prêter leur concours, l'été prochain, dans les expériences relatives à la luzerne, aux fourrages verts, etc.

Catégories de membres

1

Membres actionnaires :

Ce sont les porteurs d'actions de la société, laquelle est organisée en vertu de la “Loi concernant les sociétés coopératives, Chap., XVIII, 8, Edouard VII”.

Les actions sont de dix piastres, payables en dix versements annuels, si on le désire.

Tout membre dont les actions ne sont pas payées et qui néglige de faire son versement annuel perd ses droits.

II

Membres affiliés :

On n'exige de ceux-ci qu'une piastre par année, et ils ont droit, comme ceux de la première catégorie, au service de renseignements et aux publications que la société peut émettre. Ils peuvent aussi, avec l'assentiment de la direction, être choisis comme expérimentateurs et toucher les primes ; mais n'encourant aucune responsabilité financière, ils n'ont dans l'administration et aux assemblées ni voix délibérative ni voix consultative.

III

Membres abonnés :

Ces membres n'ont droit qu'au service gratuit du "*Journal d'Agriculture*". Ils reçoivent aussi les bulletins de la société.

"Journal d'Agriculture"

Grâce à un arrangement conclu avec le Ministère de l'Agriculture, "L'Union" est en mesure de fournir à ses membres, à leur demande, le service du "*Journal d'Agriculture*", s'ils ne reçoivent pas déjà cette publication.

LISTE DES MEMBRES

DE

L'UNION EXPERIMENTALE DES AGRICULTEURS

DE QUÉBEC

AU 31 MARS 1911

Anctil Josaphat 241 St-Jean, Québec.
Auger Oliva Les Ecureuils, P. Q.
Bélangier Révd. J. P. St-André Aveillin, Labelle.
Bouffard Révd. J. N. St-Malo, Compton.
Blanchard J.-Bte. St-Cyrille de Wendover, Qué.
Bazinet Révd. J. Bte. Plaisance, Co. Labelle.
Balley Oscar Trois-Rivières, P. Q.
Balley J.-O. St-Léonard d'Aston, P. Q.
Bégin Joseph Ferme St-Isidore, Pintendre, Lévis.
Beauchamp B. St-Hermas, Deux-Montagnes, Qué.
Belzile L. de G. Rimouski.
Bertrand J.-T. Isle Verte, Témiscouata, P. Q.
Boutet J.-A. Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.
Boulais Joseph St-Jean-Baptiste de Rouville, P. Q.
Bourbeau Elle St-Hyacinthe, P. Q.
Beauchamp Révd. Pointe Gatineau, P. Q.
Bourrette L.-G. Rogersville, Northumberland, N. B.

- Badeau JeanTrois-Rivières, P. Q.
Bégin OnésimeSt-Henri de Lévis, P. Q.
Bourassa J. A.St-Boniface de Shawinigan, P. Q.
Beauregard J. E.St-Damase, St-Hyacinthe, P. Q.
Bacon Mile PhyllisSt-Pierre, Montmagny, P. Q.
Beaudet Révd. Alphonse . . .St-Pascal, Kamouraska, P. Q.
Boutet JosephVictoriaville, P. Q.
Bertrand TéléphoreSt-Alban, Cté Portneuf.
Blanchet J. N.Bulstrode Station, P. Q.
Bédard DelphisThetford Mines, Mégantic, P. Q.
Bédard B. C.Limoulu, Qué.
Bessette LouisSweetsburg, P. Q.
Côté N.Lyster, Mégantic, P. Q.
Couture EdmondSte-Anastasia, P. Q.
Cloutier ThéoduleL'Islet, P. Q.
Champagne JosephSt-François Montmagny, P. Q.
Charest Révd. F. V.Sherbrooke, P. Q.
Caron Révd. M. Thos.St-Maurice, Champlain, P. Q.
Chapais J.-C.St-Denis, Kamouraska, P. Q.
Colette L.-E.Verchères, P. Q.
Chapais Thos. Hon.St-Denis, Kamouraska, P. Q.
Charlebois LéonIronsides, Cté. Wright, P. Q.
Chamberland ArthurRimouski, P. Q.
Couture GeorgePintendre, Lévis, P. Q.
Couture Eugène " " Rang Sarasto.
Carrier EugèneNotre-Dame de Lévis, P. Q.
Comiré A.-O.St-François du Lac, P. Q.
Clément G.-C.La Trappe, P. Q.
Côté Révd. L. F.St-Alexis de Matapédia, Bonaventure, Qué.
Caignan ErnestSt-Pie, Cté. Bagot, P. Q.
Cayouette L.-J.Brompton, P. Q.
Dauth Révd. G.Montréal, P. Q.
Dauth Dr A.Côteau du Lac, Cté. Soulanges, P. Q.
Dallaire O. E.St-Hyacinthe, P. Q.
Dallaire A.St-Hyacinthe, P. Q.
Dimitriou G.Monastir Turquie d'Europe.
Dupuis Aug.Village des Aulnaies, Cté. L'Islet, P. Q.
Dupuis LucVillage des Aulnaies " "
Denault A. ("Action Sociale), Québec, P. Q.
Desjardins A.Lévis, P. Q.
Desjardins Révd. J.-L.Secr. Université Laval, Montréal, P. Q.
Ducharme Révd. G.Rigaud, Cté. Vaudreuil, P. Q.

- Dumont J. S. Rogersville, N. B., Northumberland.
Denls A. St-Norbert, Cté. Berthier.
Daubigny Dr T. Montréal, P. Q.
Doyon Arthur. St-Gabriel de Lalemant, Pontiac.
Doyle Michael. Frampton, Dorchester, P. Q.
Deland A. N., N. P. St-Jean d'Iberville, P. Q.
Deland Joseph. L'Acadie.
Dagneau J. M. Thetford Mines, P. Q.
Desrosiers J. A. 202 Ste-Elisabeth, Montréal.
Dubois Henrl. Professeur de chimie agricole, Institut
Agricole d'Oka.
Dubois Jos. Lawrenceville, P. Q.
Faguy H. F. 625 rue St-Jean, Québec.
Fortier G. W. Clarence Creek, Ont.
Fortier Ferdinand. St-Apollinaire, P. Q.
Fauteux Notaire. St-Eustache, P. Q.
Ferme Villa-Maria. N.-D. de Grâce, Montréal, P. Q.
Fortin A. "Dalhousie Poultry Farm", Dalhousie, N.B.
Folsy Oscar. L'Assomption, P. Q.
Gabriel Rév. Père. St-Romuald, P. Q.
Godbout Révd. M. O. N.-D. des Laurentides, P. Q.
Gosselln Révd. M. l'abbé. Séminaire de Québec, Québec.
Gagnon Rév. J. St-Isidore, Cté. Lapralrie, P. Q.
Gagnon Léo. St-Célestin, Cté. Nicolet.
Grignon Dr W. Ste-Adèle, Terrebonne, P. Q.
Grignon Ls. M. Ste-Adèle, P. Q.
Gauthier Révd. L. A. St-Basile Portneuf, P. Q.
Gigault G. A. Québec, P. Q.
Gaulin J. A. Mastaï, P. Q.
Gravel Révd. Théo., vicaire. St-Stanislas, Cté. Champlain, I. Q.
Gauthier M. le Chanolne. Montréal.
Gastonguay J. N. Québec, P. Q.
Gamache J. N. Jollette, P. Q.
Gélinas Dr J. C. St-Boniface de Shawinigan, P. Q.
Gélinas P. " " "
Giroux Révd. Emile. Laval, Cté. Montmorency, P. Q.
Gauthier Révd. M. Portneuf, P. Q.
Guérin Ed. St-Isidore, Cté. Lapralrie, Qué
Hudon Révd. M. P. Malbale, Cté. Gaspé, P. Q.
Henry G. Québec, P. Q.
Huard Révd. U. A. Québec, P. Q.
Hébert Luclen. Beloeil, Chambly, P. Q.
Houde Révd. M. Lyster, Mégantic, P. Q.

- Hôtel-Dieu du S.-Cœur. Québec, P. Q.
Hamel Ed. Pont-Rouge, Portneuf, P. Q.
Hamel Thos. Gros Pin, Cté. Québec, P. Q.
Institut des Frères de N.-D. des champs (Fr. Jean de Dieu, Secr.) St-Damien.
Lafrance Révd. P. A. St-Constant, Cté. Laprairie, P. Q.
Lavole Révd. P. H. St-Joseph d'Alma, P. Q.
Liguori Frère M. La Trappe, P. Q.
Laquerre Cyrille. Grand'Mère, Cte. Champlain, P. Q.
Lavallée Ls. St-Guillaume, Upton, Yamaska, P. Q.
Lavallée L. A. St-Guillaume " "
Lindsay Révd. L. Québec, P. Q.
LaBruère, Boucher de. Québec, P. Q.
Leclerc J. D. Ste-Thérèse, P. Q.
Lacourcière P. Batiscan, P. Q.
Laviolette A. Châteauguay, P. Q.
Lemire Révd. V. E. St-Samuel de Horton, P. Q.
Labrie Henri. Pintendre, P. Q.
Lacerte J. Aug. Yamachiche, P. Q.
Lacasse Louis. St-Gabriel de Lalemant, Pontiac, P. Q.
Lemire Clément. L'Assomption, P. Q.
Lambert A. Louis-Joseph. St-Joseph Beauce, P. Q.
Levesque Joseph. St-Germain de Kamouraska, P. Q.
Leblond Jos. Lyster, Mégantic, P. Q.
Martin M. le chan., W. C. Montréal, P. Q.
Matte J. Alf. St-Raymond, Cté. Portneuf, P. Q.
Marcoux Thos. Roberval, P. Q.
Marle Victorin Révd. Frère. Longueuil, P. Q.
Michaud P. Isle Verte, Témiscouata, P. Q.
Magnan J. C. Québec, Ville Montcalm, P. Q.
Magnan Hormidas. Québec, P. Q.
Montreuil Elzéar. Elève à l'Institut Agricole d'Oka, P. Q.
Marsan I. J. A. L'Assomption, P. Q.
Mesnard Honoré. Les Cèdres, Cté. Soulanges, P. Q.
Michaud Evariste. Ste-Hélène de Yamouraska, P. Q.
Mongeon Amédée. Faussett, Co. Labelle, P. Q.
Morneau David. Ste-Louise, Cté. l'Islet, Qué.
Mercier Victor. Lac Cayomont, Cté. Wright, P. Q.
Meunier C. A. Bromptonville, P. Q.
Michaud Révd. Jos. D. St-Godefroy de Bonaventure, P. Q.
Neault J. G. Grand'Mère, P. Q.
Nelson Dr. Waterloo, Shefford, P. Q.
Nagant H. Québec, P. Q.

Ouellette F. F.	. Arthabaska, P. Q.
Oger Dom Antoine Révd.	. La Trappe, P. Q.
Perron Camille.	. 117 rue Déséry, Montréal.
Préfontaine G.	. St-Basile-le-Grand, P. Q.
Philippon A.	. St-Evariste, Beauce, P. Q.
Perreault A. A.	. St-Norbert, Cté. Arthabaska, P. Q.
Péloquin Chas.	. St-Hyacinthe, P. Q.
Perreault Philippe.	. Thetford Mines, Mégantic, P. Q.
Plante C. A.	. St-Jérôme, P. Q.
Piamondon J. A.	. St-Hyacinthe, P. Q.
Plante L. A.	. St-Hyacinthe, P. Q.
Plante Emile.	. St-Jérôme, P. Q.
Paquet Théodule.	. St-Nicolas, Cté. Lévis, P. Q.
Peilletier Moÿse.	. L'Epiphanie, P. Q.
Paré Edouard.	. St-Gervais, Cté. Bellechasse, P. Q.
Paquet Joseph.	. St-Basile, Cté. Portneuf, P. Q.
Rochette Ismaël.	. 155, rue de la Reine, S. Roch, Québec.
Roy E. Jos. Emery.	. St-Pie de Bagot, P. Q.
Reynaud G.	. La Trappe, P. Q.
Rousseau R. A.	. St-Hugues, Bagot, P. Q.
Richard Révd. Jos.	. Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.
Roy Révd. Jos. F.	. St-Alexis, Montcalm.
Rolland Germain, Frère.	. Longueuil, P. Q.
Roy Solyme.	. St-Valier, Cté. Bellechasse, P. Q.
Riou S. C.	. Fraserville, P. Q.
Sauvageau Eugène.	. 1257, rue St-Hubert, Montréal, P. Q.
Simard Stanislas.	. Baie St-Paul, P. Q.
Schaefer H.	. N.-D. d'Auvergne, Sask.
Savoie Révd. A. O.	. Ste-Ursule, P. Q.
Samson Dr H.	. St-Evariste, P. Q.
St-Pierre Arthur.	. Bureau du "Messager Canadien", Montréal
St-Pierre P. E.	. Kamouraska, P. Q.
Tourchot L. A.	. St-Hyacinthe, P. Q.
Tremblay F.	. Métairie St-Joseph, Nicolet, P. Q.
Tourchot Léon.	. " "
Tardif Arthur.	. St-Germain de Kamouraska, P. Q.
Tétrault A.-R.	. " "
Trudel L.	. Charlesbourg, Qué.
Vermette J.	. St-Cajetan d'Armagh, P. Q.
Voyer P.-H.	. 166, rue Drolet, Montréal.
Voyer Pierre.	. 166, rue Drolet, Montréal.
Vanier M. Félix.	. Lennoxville, Sherbrooke, P. Q.
Wilson Bruno.	. Institut Agricole d'Oka, P. Q.

MEMBRES RÉCEMMENT ADMIS

Brown L.-J.....	Montréal.
Boileau Wilfrid.....	Isle Bizard.
Blais P.....	Ham-Nord.
Blais L.....	Ham-Nord.
Blais Odilon.....	Rosetown, Sask.
Charron A.-T.....	Ottawa.
Dupuy & Ferguson.....	Montréal.
Fitzgerald P.....	Frampton.
Gagnon Eugène.....	Ste-Claire.
Ladouceur Dr D.....	Ste-Geneviève, comté Jacques-Cartier.
Reboul Jean.....	Oka.
Bellemare Révd P.....	Montréal.
Maison St-Joseph.....	Sault au Recollet

Demandez, au Département de l'Agriculture, à Québec, les brochures et les tableaux de "L'Union Expérimentale".

D'ici quelque temps tout membre nouveau recevra, comme prime, avec le reçu de sa contribution, un petit roman agricole, illustré.

Voici ce que dit de cet ouvrage "La Vérité" de Québec :

« Enfin voilà l'apparition du bon petit roman canadien... Il a été imprimé à « l' "Action Sociale" » et a pour auteur "Jean de la Glèbe".

« L'auteur dans des pages pleines de verve, dans un style simple et de terroir, « raconte un bonne histoire canadienne empruntée à la vie de nos paysans.

« Il y a tout là dedans : un peu d'amour, des scènes canadiennes, des portraits de paysans types, un cas de sorcellerie, et surtout, en guise de morale, une « bonne leçon d'hygiène.

« Le tout est illustré par des gravures humoristiques.

« C'est un ouvrage populaire et qui mérite d'être propagé parmi nos cultivateurs qui y trouveront, tout en se récréant au coin du feu, des renseignements « judicieux et fort instructifs ».

La grande presse a parlé de cet ouvrage dans les mêmes termes élogieux.

Hâtez-vous de donner votre nom.

Le nombre d'exemplaires de ce roman de vulgarisation est limité.



Que vous habitiez la ville
ou la campagne il est
de votre intérêt de faire
partie

DE

L'UNION EXPERIMENTALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC

Faites entrer vos amis
dans L'UNION.

Ils vous en seront recon-
naissants.



